

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

22<sup>ème</sup> année - N° 4056 - Mardi 1er Février 2022 - Prix : 200 Fc

VISITE À MORONI DE MAKY SALL:

## Les étudiants sortants du Sénégal appellent à une forte mobilisation



Etudiants sortant du Senegal.

**JEUX OLYMPIQUES D'HIVER**

**Xi Jinping : la Chine est prête à offrir des Jeux olympiques d'hiver simples, sûrs et splendides**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 1er au 05 Février 2022**

**Lever du soleil:**

**06h 02mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 39mn**

Fadjr : 04h 50mn

Dhouhr : 12h 24mn

Ansr : 15h 54mn

Maghrib: 18h 42mn

Incha: 19h 56mn



## LITTÉRATURE :

## " Le rocher du diamant, rencontre avec mes ancêtres " de Karima Sandia Boina

*La militante d'origine comorienne Karima Sandia Boina, emmène ses lecteurs dans sa « rencontre avec mes ancêtres », un livre autobiographique en phase d'écriture.*

C'est un roman en phase de préparation dont on s'est fait l'écho. L'auteure, la militante comorienne Karima Sandia Boina basée en Suisse, y inclut sans parcimonie des événements apparentant à sa propre vie. « Le rocher du Diamant, rencontre avec mes ancêtres », tel est le titre que l'auteure a donné à son projet. La petite île inhabitée est située dans la mer des Caraïbes au sud-ouest de la Martinique, à deux kilomètres environ de la pointe du Diamant, dans le canal de Sainte-Lucie. A travers ce projet, Karima tente de faire voyager ses lecteurs. A juste 4 jours passés dans cette magnifique île de la Martinique, elle fait partager des

bons moments. « Ma rencontre avec cet îlot fut un moment magique. J'y ai vécu une belle aventure et je peux affirmer avec certitude que les voyages sont de grandes écoles de la vie », affirme-t-elle.

Éprise par le déjà-vécu, d'une grande émotion, de la réalité à l'irrationnelle, et beaucoup d'interrogation, la future romancière Karima parle carrément d'une renaissance. « Je ressentis très fortement une présence et même des vibrations et, ce fut certainement, dans ce lieu mythique que j'eus ma première et seule connexion avec mes ancêtres Makongos, dans ce berceau aux multiples parfums exotiques qui a marqué mes racines de femme des îles africaines venant d'ici et d'ailleurs. En état de béatitude, je suis convaincue d'avoir perçu la présence de mes ancêtres que j'appellerai les anciens. Nous sommes même entrés en communication. Je les ai vus auréolés de lumière et

je les ai ressentis dotés de belles âmes. Ils m'ont fait savoir que leurs esprits n'étaient toujours pas en paix. Leurs âmes semblaient torturées. Leurs témoignages sur leur vécu et le lien avec notre histoire étaient poignants. Ils m'ont rappelée mes origines et d'où je venais, moi la fille du soleil qui vit dans un pays hivernal ».

Au-delà de ce voyage, l'humaniste Karima affirme avoir retrouvé ses traces, des sons, des chants, le monde paradisiaque de l'Afrique. « J'entendis des sons, de plus en plus amples et intenses émanant de plusieurs instruments de musiques africains concordantes, flûte des Mornes, cha cha Ka, tambours et notamment, le Tambou Bèlè accompagnés de petites voix chantonnant des paroles comme vers épiques. Ces instants m'ont ramenée autour des feux de bois de mon enfance, animés par les danses réalisées par les miens. Hypnotisée, j'étais

transportée dans ce monde magique. C'était extraordinaire. Cette connexion avec mes anciens était transcendante ». Comme le souligne l'auteure, on est dans « un monde irrationnel qui devient rationnel ».

« Ces échos m'ont transportée dans un état de flottaison où la partie « immergée », surnaturelle, se séparait de la partie « émergente », réelle et concrète. Dans le feu de l'action, j'ai entendu mes anciens me souffler à mi-voix que les séquelles des châtements corporels qu'ils avaient endurés étaient toujours présentes et extrêmement douloureuses. Ils me disaient que rien ne s'arrangeait entre nos deux mondes et que ce qui nous a paru acquis par les combats menés autrefois était en réalité toujours en suspens et enfoui dans les ténèbres ».

Andjouza Abouheir



## SOCIÉTÉ

## Une marche à Wanani pour bannir un acte de profanation du Coran

*Les habitants de la localité de Wanani ont organisé vendredi dernier une marche pacifique pour bannir l'acte commis par des toxicomanes sur des feuillets du saint Coran à Ouallah-II dans la région de Mledjelé.*

Se référant à un verset coranique demandant aux croyants de manifester leur mécontentement contre un acte répréhensible commis, par la parole si l'arrêter par la main n'est pas possible, les habitants de Wanani ont battu le pavé après la prière du vendredi dernier. C'est suite à la scène surréaliste qui s'est déroulée mardi 25 janvier dernier à Ouallah-II, où deux toxicomanes dont l'un



Marche Pacifique Mohéli.

originaire de Ndrondroni et l'autre pseudonymes de Zambic et de Ouallah-II, connus sous les Bakayoko ont été surpris entraînés

fumer du cannabis. L'inédit c'est que cette drogue a été enroulée sur des feuillets du livre sacré de l'Islam le Coran.

Après la grande prière de vendredi, une centaine des personnes tous âges confondus sont descendus dans la rue pour manifester leur colère contre cet acte qualifié de « manque de respect envers Dieu, le créateur ». C'est à travers une lecture à haute voix du Coran suivi de « Allah akbar » que ces hommes ont manifesté leur indignation. Lors de cette marche pacifique, les chefs religieux de la ville, l'une des bastions des « djaoula » dans l'île, ont saisi cette occasion pour sensibiliser les jeunes contre des actes de ce genre.

« Emprisonner un toxicomane car il a fumé de la drogue avec des feuillets du coran ne sert à rien », indique Kamardine Attoumane. Selon lui, ces malfaiteurs pourront être enfermés pendant un certain temps et en sortant de là ils vont reprendre. « Il faut chercher les causes qui mènent ces jeunes à la toxicomanie. C'est en s'en prenant aux causes qu'on pourrait les épargner de ces mauvaises fréquentations », ajoute-t-il. Selon les statistiques du réseau national de la lutte contre la drogue, chaque commune du territoire national a des toxicomanes et certains jeunes ont même perdu la raison à cause de ce fléau.

Riwad

## JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

## Xi Jinping : la Chine est prête à offrir des Jeux olympiques d'hiver simples, sûrs et splendides



*Le président chinois, Xi Jinping, a déclaré mardi que la Chine était prête à offrir des Jeux olympiques d'hiver simples, sûrs et splendides. M. Xi a fait ces remarques lors de sa rencontre avec Thomas Bach, président du Comité international olympique (CIO), à la Résidence des hôtes d'Etat Diaoyutai, à Beijing.*

Tout est prêt pour les Jeux olympiques d'hiver de Beijing après plus de six ans de préparatifs, a-t-il noté. Près de 3.000 athlètes venus d'environ 90 pays et régions participeront aux Jeux olympiques de Beijing, dont l'ouverture est prévue le 4 février.

D'après M. Xi, en conformité avec le concept "centré sur les athlètes", la Chine n'a pas ménagé ses efforts dans la construction des sites et des infrastructures, ainsi que dans des services pour les JO. La Chine est certaine de pouvoir garantir la sécurité de tous les participants aux Jeux, du personnel concerné et du peuple chinois, a-t-il ajouté.

En organisant les Jeux, la Chine avait pour objectif de faire participer 300 millions de personnes aux sports d'hiver, ce qui est désormais une réalité, a déclaré M. Xi. Les Jeux olympiques d'hiver 2022 ont également stimulé le développement de l'industrie des sports d'hiver en Chine, a-t-il noté.

M. Bach a remercié la Chine pour l'excellence et le bon déroulement des préparatifs pour les Jeux, affirmant qu'il était pleinement convaincu que les Jeux olympiques d'hiver 2022 seraient un événement sûr, harmonieux et réussi.

Le président du CIO a également salué l'accomplissement de la Chine, qui a réussi à faire participer 300 millions de personnes aux sports d'hiver en Chine, comme une réalisation sans précédent.

M. Bach a indiqué qu'il s'agissait d'une grande contribution pour le peuple chinois et le mouvement olympique.

BEIJING, 25 janvier (Xinhua)

## VISITE À MORONI DE MAKY SALL:

**Les étudiants sortants du Sénégal appellent à une forte mobilisation**

*Les élites comoriennes sortant du Sénégal appellent à une grande mobilisation pour l'arrivée du Maky Sall aux îles de la lune. Cette manifestation est motivée par l'accueil chaleureux que les sénégalais témoignent au quotidien aux étudiants comoriens. « Le Sénégal, notre deuxième famille ».*

Les étudiants comoriens sortant du Sénégal appellent à une forte mobilisation pour l'accueil du président Maky Sall. Attendu aux Comores le 07 février prochain, soit dans 7 jours, ils sont tous enthousiasmés de cette visite

qui est historique. « Le Sénégal nous a accueilli comme ses propres enfants. Depuis l'époque de l'ancien président sénégalais Abdou Diouf jusqu'à Maky Sall, les étudiants Comoriens ont toujours reçu le même favoritisme que les nationaux, à savoir inscription universitaire, logement, etc. Notons qu'à l'époque d'Abdou Diouf, nous avons eu droit à 5 bourses chaque année et actuellement plus de 70 bourses sont octroyées à des étudiants comoriens, une chance énorme, souligne Fatima Said Islam. Le Sénégal est notre deuxième famille et c'est grâce à ce grand pays que beaucoup d'entre nous occupent

des grandes fonctions dans le pays ». Cette dernière appelle massivement les étudiants ressortissants du Sénégal, les parents, les villes et villages à se mobiliser pour réserver un accueil populaire au président Maky Sall.

Il est à noter que l'étudiant comorien au Sénégal a les mêmes avantages que les nationaux, dans les universités publiques et privées à travers les relations de l'amicale communément appelée Aescos. « Ceux qui sont dans les écoles privées ont la chance d'avoir des réductions de 50% voire même une bourse de gratuité », démontre Ahmada Saïd. Aujourd'hui le nomb-

re des étudiants formés au Sénégal dépasse largement les 5000 étudiants. « Nous avons des docteurs, des journalistes, des hauts fonctionnaires comme le directeur de Comores Telecom Saïd Ali Chayhane, ou le député Ahmed Baco et d'autres, la liste est longue », précise-t-il.

Rappelons que le Sénégal et les Comores sont des pays frères liés par l'accord historique d'assistance et de représentation diplomatique et consulaire signé en 1976 entre les deux anciens présidents Ali Soilihi et Léopold Sédar Senghor et révisé en 2006. Les actuels présidents sont des membres du bureau de la

Conférence de l'Union Africaine et forment un duo diplomatique qui souhaite consolider « une amitié symbole » et assurer la défense des intérêts du continent et ceux de leurs pays. « Notre mobilisation est apolitique et nous agissons en tant qu'étudiants formés au Sénégal. Accueillir Maky Sall est une manière de montrer notre reconnaissance envers le pays de la Terranga », explique Ben Abdallah Mouhouyouline. A titre de rappel le président Maky Sall séjournera à Moroni du 07 au 09 février prochain.

**Andjouza Abouheir**

## CLÔTURE DU PROJET FILETS SOCIAUX

**21 600 ménages bénéficiaires à l'échelle nationale**

*Les responsables du Programme filets sociaux de sécurité (PFSS) ont présenté le bilan de leurs travaux du projet mayendeleyo clôturé en 2021 et du projet de transfert monétaire non conditionnel - covid-19.*

Les responsables chargés du programme « filets sociaux de sécurité » se sont réunis en atelier mercredi dernier à Fomboni. Il s'agit de présenter le bilan de leurs travaux ainsi que les résultats de ce programme du transfert monétaire non conditionnel de covid-19 aux Comores. Le Projet des Filets Sociaux de Sécurité aux Comores appelé aussi Projet MAYENDELEYO a été clôturé au

dernier trimestre de l'année 2021. C'était un programme du gouvernement comorien financé par la Banque Mondiale, à hauteur de six millions de dollars américains. Son objectif principal était de renforcer la résilience des communautés vulnérables et réhabiliter les infrastructures de base communautaires.

Au total 21600 ménages au niveau national ont bénéficié de ce programme de filets sociaux de sécurité dont 3000 à Mohéli, 6300 à Ndzouani et 12 300 à Ngazidja. « Ce projet est mis en œuvre par le gouvernement suite à l'introduction du covid-19 dans le pays afin d'aider la population vulnérable face à cette pandémie dans l'espoir de redresser l'économie des personnes vulnérables », explique le directeur régional du PFSS, Abdoulatuf Abdallah.



Pour le programme de transfert monétaire non conditionnel de

covid-19 aux Comores destiné aux ménages vulnérables ayant subi les effets des mesures barrières contre la Covid-19, au total, 5 422 ménages

sur 10 290 prévus, soit 1807 à Ngazidja, 2342 à Anjouan et 1276 à Mwali ont bénéficié de la 1ère tranche de 10%, l'équivalent de 31 500 KMF par ménage. C'est un total de 170 793 000 kmf prélevés du fonds de relèvement socio-économique pour financer le démarrage des activités génératrices de revenus.

Pour une bonne transparence dans la mise en œuvre des activités, le projet a instauré un mécanisme de gestion de plainte et redevabilité sur toutes les étapes du projet à travers des séances de suivi et évaluation communautaires et d'audience publique.

**Riwad**

## NUMÉRIQUE

**L'Actic Academy pour accompagner les jeunes**

*L'Actic en partenariat avec Comor'Lab, ouvre un centre de formation technique et d'insertion professionnelle baptisé "L'Actic Academy" dans le but de renforcer les capacités techniques et améliorer l'employabilité des apprenants. Cela permettra à ces derniers d'être capables de créer leur propre emploi ou d'avoir un emploi professionnel.*

Le monde d'aujourd'hui est dominé par le numérique. C'est dans cet aspect que l'Association Comorienne des Technologies de l'information et de la Communication (Actic) en partenariat avec Comor'Lab a ouvert ce lundi 31 janvier une école de formation technique et d'insertion professionnelle baptisée "L'Actic Academy". Ce dernier a pour but de renforcer les capacités techniques et améliorer l'employabilité des apprenants. Cela permettra à ces derniers d'être capables de créer leur propre emploi ou d'avoir un emploi profes-

sionnel. « La question de l'insertion professionnelle s'invite durablement dans le quotidien de notre société et en conditionne le futur. Elle participe au renforcement des capacités et aux aspirations portées par les nouvelles générations. Et les TIC offrent une multitude d'opportunités à travers le monde. L'Actic a toujours

cru aux vertus de la formation, plus particulièrement dans les domaines de l'innovation et du numérique. C'est ainsi qu'on vient de lancer ce centre de formation technique et d'insertion professionnelle », avance Hamidou Mhoma, le président de l'Actic.

Espace de partenariat articulant

les offres de formation existantes et nouvelles en co-construction, "L'Actic Academy", propose des parcours de formation intense, qualitative et pratique sur l'ensemble du territoire. Selon lui, ce projet a eu écho auprès de l'ambassade de France en Union des Comores à travers le projet PISCAA et du projet

Msomo Na Hazi de l'Union Européenne. « Les programmes proposés ont pour objectif de rehausser les capacités techniques et améliorer l'employabilité des apprenants. Cette première session se base sur le développement Web, la maintenance et les réseaux informatiques, et la communication digitale. 82 personnes ont postulé à ces formations et ce, pour 30 places au niveau de Ngazidja », indique-t-il.

Ce dernier regrette le manque de participation des jeunes dans cet appel. « Les jeunes n'ont pas manifesté leur intérêt malgré notre sensibilisation. Pourtant tout le monde a le droit de postuler. D'autant plus que ces formations sont gratuites. En plus nous allons accompagner ces jeunes une fois qu'ils ont terminé, afin qu'ils puissent décrocher un boulot. C'est seule l'île de Ngazidja qui a répondu à l'appel. Les autres îles non. Espérons qu'ils vont répondre à la deuxième session », dit-il.

**Nassuf Ben Amad**



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## Vulgarisation du nouveau code de la route et reboisement à Mohéli

*Samedi dernier à Fomboni, le chef de l'État a pris part à deux événements. La campagne de sensibilisation sur le nouveau code de la route, mais aussi l'opération de reboisement de l'île. Plusieurs personnalités politiques et diverses institutions y ont assisté.*

C'est sous l'égide du Ministère de l'Aménagement du Territoire, avec le soutien de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du Projet FED en Union des Comores qu'a été lancée la

campagne de sensibilisation du nouveau code de la route. Lequel code est décrié par de nombreux automobilistes à cause des montants exorbitants des amendes fixés les infractions. Des amendes qui varient de 12.500 fc jusqu'à 1 million fc en cas de récidive. L'usage abusif de l'avertisseur sonore est par exemple puni d'une amende qui commence à 50.000 fc ou encore le croisement ou dépassement irrégulier sanctionné d'une amende de 150.000 fc.

Le Ministre des Finances, le Gouverneur Saïd Mohamed Fazul, la Gendarmerie Nationale, et le

Syndicat national des transports en commun (Usukani wa Massiwa) ont tous pris part à la cérémonie organisée à la salle multifonctionnelle de Fomboni. Il s'agit de vulgariser ce nouveau code de la route, et de sensibiliser la population et l'ensemble des usagers de la route sur les nouvelles infractions introduites dans ledit code tel que téléphone au volant dont l'amende commence, tenez vous bien, à 150.000 fc.

Le Capitaine Taoufik Housseine de la brigade routière, a présenté un fascicule de la conduite qui a pour objectif de fournir les informations

utiles pour un meilleur comportement sur la route et une circulation plus sûre. Il s'agit d'un guide de la conduite en vue de faciliter les bons comportements qui garantissent la sécurité pour tous les usagers de la route. Après l'île de Djumbé Fatima, cette campagne de sensibilisation, selon les organisateurs, se poursuivra à Anjouan et en Grande-Comore dans les jours à venir.

Avant la cérémonie, le chef de l'État Azali Assoumani a pris part au lancement sur l'île de la campagne de reboisement, après Ngazidja et de Ndzuani. Et ce, sous la conduite du Ministre de l'environnement, des eaux et des forêts, Houmed Msaidié

avec l'appui technique du PNUD.

C'est à la rivière de Msoutrouni (Fomboni) qu'a eu lieu la cérémonie du lancement de cette campagne de reboisement en présence de plusieurs acteurs. « J'aimerais que le Ministre de l'environnement considère cette campagne de reboisement comme un programme national. Il ne suffit pas seulement de planter mais il faut aussi veiller à la protection des arbres. J'aimerais que les maires des différentes communes prennent ce travail comme le leur et continuent les activités de reboisement » à sollicité Azali Assoumani.

Riwad



**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

# COMMUNIQUÉ

L'UCCIA et la CCI de Ngazidja ont démarré ce samedi 29 janvier les premières activités de l'axe dédié à l'ancrage de l'institution consulaire dans les territoires. Le Développement Local et l'Animation Commerciale (DLAC) est un des axes majeurs du Programme de mandature de Chamsouddine Ahmed. Ce programme est en total harmonie avec la stratégie gouvernementale d'élaboration des "Schéma d'Aménagement du Territoire" (SAT) prévue dans le PCE et mis en œuvre par le PDi.

Accompagné du Président de la CCI Ngazidja, Ali IDJIHADI, du Vice Président, Mohamed MOUIGNIDAHO, de Hamidou MHOMA, Directeur Régional, et de 2 cadres de l'UCCIA, Chamsouddine a été reçu par l'adjointe au Préfet de Mitsamihouli et les 4 Maires de la région avec leurs collaborateurs.

La Préfecture de Mitsamihouli est l'une

des 3 préfectures (avec Mbadjini et Itsandra) choisies comme pilote à Ngazidja par la CCI.

L'objectifs de cette première rencontre est d'initier le contact entre les deux institutions, présenter le réseau consulaire et ses missions, lancer la réflexion sur la manière de collaborer ensemble par la désignation d'un délégué consulaire lequel servira de relais entre les communes et l'UCCIA, et de démarrer l'élaboration des fiches d'identification des forces et faiblesses de chaque préfecture ainsi que les fondements spécifiques du développement économique de ces régions.

Cette activité sera suivie d'ici 2 semaines par celle de FOUMBOUNI.

**Service Communication UCCIA.**



UCCIA sur le terrain à Mitsamihouli.

## FOOTBALL

## Saïd Ali, le regard tourné vers l'avenir

Une semaine après l'élimination des Cœlacanthes en 8e de finale de la CAN-2021 par le Cameroun, le président de la FFC Saïd Ali Saïd Athoumane a convié la presse pour parler de l'après CAN. Cette rencontre s'est faite alors que le climat est lourd après l'élimination de l'équipe nationale malgré ses exploits.

C'est donc entre appréhension et suspicion que la conférence de presse a débuté. D'entrée, le président de la FFC a fustigé sans les nommer le comportement de certains journalistes qui n'hésitent pas à véhiculer des demies, voir des fausses informations quant à ce qui s'est passé au Cameroun. « Je ne sais pas comment est ce que vous travaillez, lâche-t-il. Mais je pense que la meilleure façon d'obtenir des informations, c'est de se rapprocher de la source. Aucun journaliste si ce n'est un seul n'est venu me voir pour savoir ce qui s'est réellement passé ». Parlant des sanctions, le président se dit étonné qu'on parle du retard pour arriver au stade, alors qu'il s'agissait de deux minutes de retard par rapport au coup d'envoi du match qui a fait que les Comores aient été sanctionnées. « Nous sommes arrivés au stade presque au

même moment que les camerounais, ils nous ont précédé de deux minutes », dit-il, avant d'ajouter que « si les instances de la CAF ont jugé nécessaire d'infliger des sanctions, ce n'est pas nous qui allons dire le contraire. Pour ça il y a des possibilités de faire appel, mais tout ça viendra au moment opportun ».

« Si nous faisons appel, cela ne veut pas dire que nous aurons gain de cause, le contraire peut être vrai aussi, les sanctions peuvent être maintenues comme elles peuvent être alourdies. Si c'est les deux dernières possibilités qui sont retenues alors la FFC devra payer 20 000\$ au lieu des 17 000\$ prévus, l'appel étant de 3000 \$ », précise le président. L'essentiel pour le staff et la fédération est de se tourner vers l'avenir qui passe par les prochaines éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations Côte d'Ivoire 2023. Si le président veut tourner vers l'avenir et il a certainement raison, des questions restent sans réponses quant au comportement général de l'équipe lors de cette aventure camerounaise.

Quelle est la responsabilité de l'équipe médicale dans l'évolution de la pandémie au sein de l'effectif. Pourquoi les joueurs sautaient les contrôles continuent pourtant exigés par le protocole sanitaire mis à la



disposition des équipes qualifiées bien avant le début de la compétition. Pourquoi on a laissé les joueurs fêter leur victoire (hôtel) contre le Ghana, alors que le règlement exigeait un minimum de 2 mètres de distance. Si le président dit assumer tout ce qui n'a pas marché, cela n'empêche que ces questions restent sans réponses même s'il a promis que tout ça sera discuté en interne mercredi

prochain lors d'une rencontre du Comité Exécutif de la FFC. « Je ne veux indexer personne, en tant que chef c'est à moi d'assumer toutes la responsabilité », poursuit-il. Le président s'est désolidarisé par contre des critiques faites à l'endroit de certains de nos compatriotes qui siègent dans les instances de la CAF, la vice-présidente Kanizat Ibrahim et le juge Youssouf Ali Djae. « Ce n'est pas de

leur ressort d'aller défendre les Comores dans des telles situations. Ils sont membres de la CAF mais pas avocats des Comores. D'ailleurs dans les dossiers qui impliquent les Comores, ils ne peuvent pas siéger pour éviter tout conflit d'intérêt », conclut le président Saïd Ali

AS Badraoui

## UNION DES COMORES

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

DAO No : N ° 2022/08 / RCIP4 / EQ/RCCM

Financement : Association Internationale de Développement (IDA)

Financement : Don IDA No D 3820-KM

**Intitulé du Marché : Acquisition et fourniture du matériel informatique et mise en place de l'environnement de déploiement optimal de la plateforme du Guichet Unique des formalités de création d'entreprises aux Comores**

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu en 2018 un Don Additionnel de USD 10 Millions (D 3820-KM) de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la Quatrième Phase du Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : « L'Acquisition et à la fourniture du matériel informatique et mise en place de l'environnement de déploiement optimal de la plateforme du Guichet Unique des formalités de création d'entreprises aux Comores ».

2. Projet RCIP4 invite par la présent Appel d'Offres national, qui est constitué d'un seul lot les soumissionnaires éligibles à présenter, sous pli fermé, leurs offres pour les Prestations de fourniture de services, de matériels et de systèmes, leur intégration technique et l'appui à leur déploiement. Ces équipements et services se présentent ainsi : Pour l'acquisition et à la fourniture du matériel informatique et mise en place de l'envi-

ronnement de déploiement optimal de la plateforme du Guichet Unique des formalités de création d'entreprises aux Comores et accessoires afférents.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2017 révisé en 2018, et 2020) de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres au bureau du Projet (Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4): BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Suprême -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES,

adresse mail : [prci.procure@gmail.com](mailto:prci.procure@gmail.com)

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non-remboursable de « Trente mille (30 000 KMF) Francs comoriens ou son équivalent dans une monnaie librement convertible » ;

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessus au plus tard au bureau du Projet (Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Suprême -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : [rcip.procure@gmail.com](mailto:rcip.procure@gmail.com).

7. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;

8. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le mardi 1er mars 2022 à 11 heures 00 min, heure locale-

Union des Comores et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions (2 000 000) KMF.

9. Les offres doivent être valides durant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** suivant la date limite de dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et le **mardi 1er mars 2022 à 11 heures 30 min, Heure Locale** en Union des Comores dans le bureau des Projets ( Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) et ProjetRCIP4: BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Suprême -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : [rcip.procure@gmail.com](mailto:rcip.procure@gmail.com)

Lancé le 28 janvier 2022

# OPINION

## « N'oubliez pas la lèpre »

*La journée mondiale des lépreux est traditionnellement organisée le dernier week-end de janvier, soit pour 2022 les 28, 29 et 30 janvier. Il s'agira de la 69ème édition. Cette maladie de l'extrême pauvreté continue de ronger 3 millions de personnes.*

Le dernier dimanche de janvier est la journée mondiale de la lèpre. Depuis 2006, j'ai lancé un appel mondial annuel appelant à mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre, soutenu par de différents individus et d'organisations chaque année. Pendant la pandémie de coronavirus, je crois que cet appel à éliminer la stigmatisation et la discrimination est plus important que jamais.

La lèpre, également connue sous le nom de maladie de Hansen, est une maladie infectieuse chronique causée par le bacille *Mycobacterium leprae*. Elle affecte principalement la peau et les nerfs périphériques et serait l'une des plus anciennes maladies de l'histoire humaine. Chaque année, environ 200 000 nouveaux cas sont signalés dans le monde. En 2020, l'Union des Comores a signalé 236 cas, soit un taux de prévalence de 2,93 pour 10 000 habitants.

Aujourd'hui, un traitement efficace existe sous la forme de polychimiothérapie (PCT) et avec une détection et un traitement précoces, la maladie peut être guérie sans complications. Mais si le traitement est retardé, la lèpre peut entraîner une déficience progressive et entraîner une invalidité permanente.

Aujourd'hui, on estime que 3 à 4 millions de personnes vivent avec une forme quelconque de handicap dû à la lèpre. Ceci, combiné à des peurs profondément enracinées et à des idées fausses sur la maladie, a soumis les personnes touchées par la lèpre et même les membres de leur famille à une grave discrimination, qui se poursuit à ce jour.

Depuis que je suis devenu ambassadeur de bonne volonté de l'OMS pour l'élimination de la lèpre en 2001, j'ai visité quelques 120 pays pour voir la situation par moi-même, y compris les Comores en 2018 et même j'ai eu l'occasion de rencontrer le président de l'Union des Comores, Azali Assoumani.

Ces missions à l'étranger m'ont amené à penser à la lèpre en termes de moto : la roue avant symbolise la guérison de la maladie et la roue arrière représente l'élimination de la discrimination. À moins que les deux roues ne tournent ensemble, nous n'atteindrons pas notre objectif ultime de zéro lèpre.

En ce qui concerne la roue avant, les efforts contre la maladie, y compris la détection de nouveaux cas, ont été gravement perturbés par la propagation du nouveau coronavirus et les efforts pour prévenir la transmission. En 2020, le nombre de nouveaux cas signalés a diminué d'environ 37 % d'une année sur l'autre, selon l'OMS, en grande partie en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19.

Concernant la roue arrière, j'ai travaillé dur pour que la lèpre soit reconnue internationalement comme un problème de droits de l'homme depuis le début des années 2000, lorsque j'ai approché pour la première fois le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. L'un des résultats a été l'adoption en 2010 d'une Assemblée générale des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination contre les personnes touchées par la lèpre et les membres de leur famille.

Mais la véritable mesure du succès sera lorsque les principes et directives accompagnant la résolution seront pleinement mis en œuvre. En raison de la pandémie, cependant, les efforts de sensibilisation dans de nombreuses régions sont au point mort, et certaines personnes touchées par la lèpre et leurs familles trouvent que le COVID-19 exacerbe la discrimination qu'ils subissent déjà à cause de la lèpre.

C'est pourquoi, en août dernier, j'ai lancé une campagne intitulée "N'oubliez pas la lèpre" pour veiller à ce que la lèpre et les personnes touchées par la maladie ne soient pas ignorées, même au milieu de la pandémie, et pour souligner l'importance d'un dépistage et d'un traitement précoces, ainsi que la nécessité d'éliminer la stigmatisation et la discrimination.

Ce message est aussi pertinent pour les petits Etats insulaires comme les



Comores que pour une vaste nation comme l'Inde, et en tant qu'ambassadeur de bonne volonté, mon engagement à soutenir la lutte contre la lèpre dans chaque pays est inébranlable.

Le dernier demi-siècle nous a rapprochés d'un monde sans lèpre, mais notre travail n'est pas encore terminé. Si nous voulons continuer à progresser, nous avons besoin que des personnes du monde entier s'impliquent dans la campagne "N'oubliez pas la lèpre" et expriment leur propre point de vue sur les raisons pour lesquelles nous ne pouvons pas nous permettre de négliger la lèpre et les personnes touchées par la maladie. En tant qu'individus, nos voix ne portent pas loin, mais ensemble, nous pouvons nous faire entendre partout. J'espère sincèrement que vous ajouterez votre voix à cet effort.

**Yohei Sasakawa**

**Ambassadeur de bonne volonté de l'OMS pour l'élimination de la lèpre**

**Ambassadeur de bonne volonté du gouvernement japonais pour les droits humains des personnes touchées par la lèpre**

**Président, The Nippon Foundation**